



LE JOURNAL DE L'AGPL

Juillet 2023

n° 147

Édito

La tension monte

PAGE 3

Temps fort

Retour sur l'Assemblée Générale 2023, nouveau format

PAGE 14



DANS CE NUMÉRO

3 L'ÉDITO

5 SITUATION DE MARCHÉ

Une production et des ventes toujours stables, un prix toujours au plus haut 5

7 CAHIER TECHNIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Optimiser la qualité au champ - Les étapes de récolte primordiales cette année 7

11 LES DOSSIERS DE L'AGPL

Panel Lin - résultats dernière enquête 11

16 LES ACTIONS DE L'AGPL

Assemblée Générale Annuelle de l'AGPL - 14 juin 2023 16

Autres événements 22

23 L'AGPL DONNE LA PAROLE À SES PARTENAIRES

Alliance for European Flax-Linen & Hemp 23



62, quai Gaston Boulet - 76000 ROUEN
Tél. 02 35 71 43 43 - contact@agplin.fr - www.agpl-lin.fr

 #Linculteurs de France

Rédaction : Vincent COURTEAUD, Rédaction et Coordination : Laurence CORTEGGIANI - Crédits Photos : AGPL / Alliance for European Flax-Linen & Hemp @Sébastien Randé / Semae / Adobe Stock
Conception et impression *alphaCOPY* ■ Tél. 02 35 70 08 90 ■ www.alphacopy.fr - Imprimé sur papier fabriqué à partir de fibres certifiées - Distribution : Ingénidoc

7 LE CAHIER TECHNIQUE ET QUALITÉ

Nouveau « rendez-vous » de votre Journal, cette rubrique paraîtra ponctuellement au fil des actualités techniques et des avancements en matière de qualité. S'agissant d'une première, nous sommes à l'écoute de vos commentaires pour l'améliorer...



14 RETOUR SUR NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023, UNE NOUVELLE APPROCHE QUI A PLU

Pour la première fois ouverte à tous les producteurs de lin adhérents, tous les éléments étaient réunis pour faire de cette journée une réussite.



La tension monte

Une nouvelle récolte approche et l'espérance de renouer avec des quantités de lin importantes demeurent restreinte. Le premier semestre 2023 nous a apporté son lot d'intempéries qui a empêché la majeure partie de la sole linière de bénéficier de conditions de semis et de croissance optimales. Sans aller dans la description de cette récolte, les lins seront majoritairement courts et les rendements paille sont annoncés faibles.

L'AGPL a saisi rapidement l'administration pour accompagner les producteurs dont les lins ne seront pas exploitables. Il y a l'enjeu réglementaire à respecter et l'enjeu assurance-récolte qui est ouvert à tous, assurés et non assurés.

Au-delà de cette séquence de faibles récoltes, c'est tout une filière que l'on risque d'inquiéter d'une part par notre offre insuffisante et d'autre part par une évolution des prix à un niveau jamais atteint. Ces prix nous sont bénéfiques à court terme mais fragilisent les maillons intermédiaires et pourraient bien effrayer quelques marques ou distributeurs de l'aval. Force est de constater que la fibre de lin séduit par ses atouts environnementaux et pénètre nombre de marchés grâce à nos actions portées par notre collectif autour de l'Alliance pour le lin et le chanvre Européens. Cela nous permet de rester dans les matières désirées par les marques.

Si les conditions climatiques de ces dernières années ne nous sont pas favorables, c'est sans compter les contraintes réglementaires qui viennent s'y ajouter. Porté par une série d'associations de non sachants sur notre métier et promettant un monde idéal, le législateur renforce les interdits et anéantit petit à petit notre droit à produire ; un droit à produire qui sert notre devoir de nourrir une population avec des matières premières agricoles saines et suffisantes.

Green Deal, Farm to Fork, Eco-régimes, Ecophyto 2030, Neutralité carbone 2050 : autant de projets communautaires et français sur lesquels nous devons être présents, non pas pour les combattre, mais pour les accompagner avec notre savoir, notre expertise et notre professionnalisme. Nous devons progresser pour limiter nos impacts sanitaires et environnementaux, c'est une évidence. Mais nous ne pourrions pas continuer à accepter des interdictions de moyens de production sans solutions socialement et économiquement viables. Sans m'égarer dans un discours syndical, il faut simplement que le bon sens revienne vite dans les esprits des grands décideurs politiques pour garantir la pérennité de notre culture de lin. Les effets recherchés par des lois en faveur de l'environnement, de la santé humaine et de l'adaptation au changement climatique pourraient vite avoir des résultats contraires en favorisant les importations, en limitant la création de richesse et en exportant nos matières grises.

Le lin reste une culture mineure spécifique à notre région ouest-européenne. Notre principal enjeu est de rester leader mondial de l'approvisionnement en fibres de lin. L'AGPL et son interprofession mettent tout en œuvre pour défendre et promouvoir le lin auprès des acteurs de l'aval et des consommateurs. Notre développement est le moteur de notre dynamisme international reconnu.

Lors de notre Assemblée Générale le 14 juin, nous avons abordé l'ensemble de ces sujets avec

un focus sur la nécessaire traçabilité de nos fibres, gage de l'excellence de notre filière. Ponctué d'interventions dynamiques et de larges moments conviviaux, cette AG a bénéficié d'excellents retours des participants et sera l'année prochaine LE rendez-vous liniculteurs de France à ne pas manquer.

Pour être toujours présent dans le vaste monde textile, la naturalité ne suffira pas, il faut satisfaire nos clients en leur fournissant la matière première. Malgré les conditions climatiques difficiles et une réglementation contraignante, nous devons continuer à semer du lin et grandir encore.

La tension est présente, palpable. Nous devons tenir notre place car le client a besoin de nous.

Bonnes récoltes à tous.



Bertrand Gomart

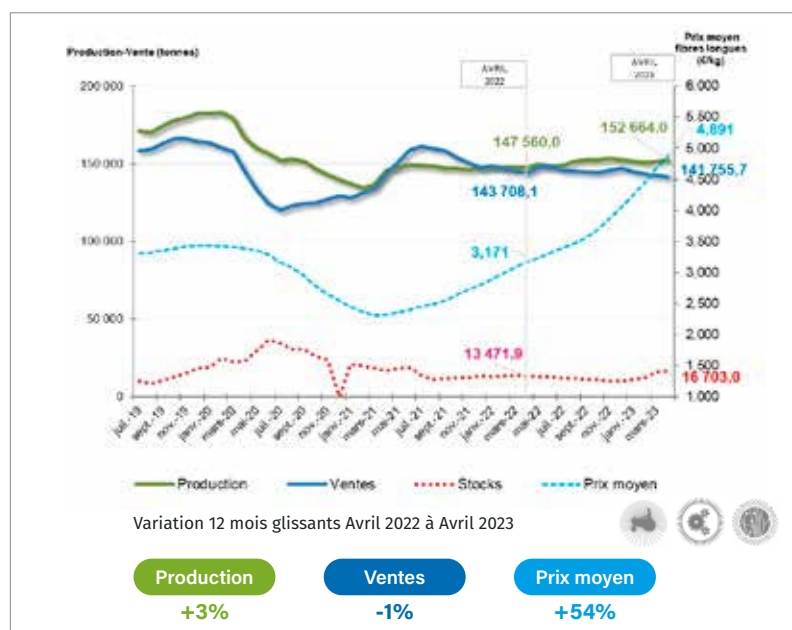
Une production et des ventes toujours stables, un prix toujours au plus haut. Une situation qui devrait perdurer.

Situation de marché à avril 2023

PRODUCTION ET VENTES DE FIBRES LONGUES

DONNÉES CULTURE-TEILLAGE 3 PAYS - État fibres longues sur 12 mois glissants

Toutes récoltes - Toutes fibres longues



Depuis notre dernière situation au printemps, les paramètres de marché restent inchangés : les ventes constatées sur un an sont fortement **limitées par l'offre**, et comme celles-ci, ne progressent pas.

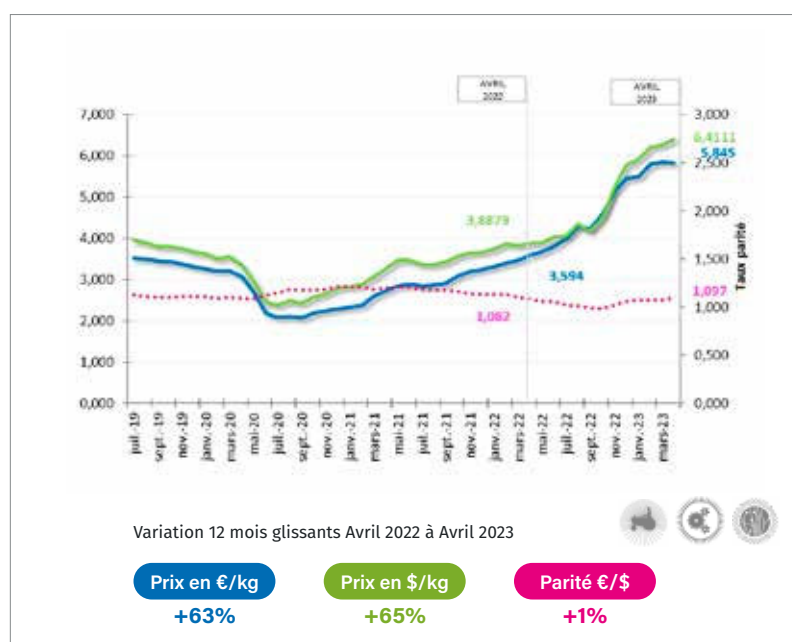
Par voie de conséquence toujours, le prix moyen glissant, toutes qualités et toutes récoltes, a poursuivi une progression, de 54 % sur un an, pour atteindre en avril 4,89 Euros/Kg.

PRIX DE VENTE SPOT DES FIBRES LONGUES

Toujours au plus haut, mais plus stable.

DONNÉES CULTURE-TEILLAGE 3 PAYS - Evolution du prix des fibres longues et de la parité Euros/Dollars

Toutes récoltes



La progression du prix instantané de la fibre longue (Euros/Kg) est de 63 % sur 12 mois, pour s'établir autour de 5,84 Euros/Kg en avril 2023.

Depuis le début de l'année 2023 se dessine un effet « plateau », avec une progression beaucoup plus limitée qu'en 2022. Ce ralentissement de la progression se marque nettement sur le prix instantané comme mis en évidence sur la courbe, jusqu'à avril 2023.

PREMIÈRE ESTIMATION DE LA RÉCOLTE

Cette année les conditions climatiques impactent la récolte de lin, d'abord perturbée par la période particulièrement longue des semis (mars à mai, avec une alternance de sec et de pluies), puis par des épisodes de sécheresse importants, en particulier en juin, qui ont impacté la croissance du lin.

Les premiers retours à date montrent un recul conséquent de la longueur des lins, et des tonnages qui oscilleraient entre 3,5 et 5,5 tonnes de paille à l'hectare, hormis les extrêmes (lins à 7 t et non récoltables inférieurs à 2 t). C'est une baisse globale attendue du volume de fibres longues, estimée entre 26% et 36%.

Cette prévision de récolte en recul, qui devra être consolidée après la période complète de récolte et analyse en teillage, n'est pas favorable à la détente du marché que nous espérons.

Avec une demande de fibres naturelles en hausse et une progression moins rapide de la production, la tension sur les prix hauts et volatils devrait se poursuivre encore sans doute plusieurs mois.

L'AGPL A AGI TRÈS RAPIDEMENT POUR ACCOMPAGNER LES PRODUCTEURS



Flash info diffusé par e-mail le 5 juillet 2023

RÉGLEMENTATION & GESTION DES RISQUES GESTION DE PARCELLES SINISTRÉES ET NON RÉCOLTABLES

Cette année de nombreuses parcelles sont non valorisables et les lins plus courts. Le nouveau système assurantiel que nous avons défendu en 2022 va être mis à l'épreuve. L'AGPL a déjà contacté fin juin l'administration et les partenaires assureurs pour des éclaircissements plus détaillés, et nous avons souligné la nécessité d'une reconnaissance rapide de l'aléa sécheresse. Aujourd'hui nous n'avons pas toutes les réponses, et l'administration elle-même est en phase de calage. Voici quelques points de rappels pour une gestion optimale des sinistres.

1. Évaluer si la parcelle est récoltable ou non avec votre teilleur :

Contactez votre teilleur qui évaluera s'il peut teiller. En dessous de 45-50 cm le lin est le plus souvent non transformable. Les parcelles limites et/ou hétérogènes sont un facteur de surcoût au teillage. Dans la conjoncture actuelle, il est souhaitable de récolter autant que possible en situation limite. C'est surtout important si vous n'êtes pas assuré, car seul le dispositif du Fonds de Solidarité National pourra intervenir pour les pertes au-delà de 50%.

2. Si vous êtes assuré en Multi Risques Climatiques :

Contactez votre expert d'assurance avant de toucher la parcelle, pour évaluer et déclarer le sinistre. On parle d'un délai de 5 jours après l'aléa, pour la sécheresse plus aléatoire à dater, nous demandons en urgence une date officielle à l'administration, et la souplesse sera de mise. **L'assureur est en charge de l'indemnisation, mais aussi du versement du FSN.** Votre contrat vous indemnise à 100% dès dépassement de la franchise dans les conditions précisées au contrat.

Récoltable : l'évaluation complète attend le teillage et le résultat en fibres longues. L'intégralité des pertes au-delà de votre franchise sera indemnisée sur la base du rendement assuré, par l'assureur puis à 90% par le fonds de solidarité national au-delà de 50% de pertes.

Non récoltable : De la même manière, l'indemnisation sera complète à l'exception de la franchise, mais aussi des frais de récoltes non engagés.

3. Si vous n'êtes pas assuré en Multi Risques Climatiques : se signaler à la DDT en cas de sinistre important (supérieur à 50%) pour prétendre au Fonds de Solidarité National.

Dans cette situation, il vous faut saisir la DDT du siège de votre exploitation directement par courrier. Votre DDT devra réaliser l'enquête terrain, accompagnée d'un expert indépendant, ce qui demande de ne pas toucher à la parcelle avant récolte ou destruction. A ce stade la procédure est en calage chez eux, et nous attendons des précisions. L'enjeu est celui d'une indemnisation de 45% de vos pertes au-delà de 50%.

Gestion technique et réglementaire de la parcelle non récoltable : après constat, privilégier la destruction simple et signaler un accident de culture sur TELEPAC.

Laisser en place le lin durant l'été induit un risque sanitaire (oïdium, septoriose). Le brûlage est interdit et la dérogation très aléatoire à obtenir. La solution la plus viable, en minimisant le coût, réside dans la destruction mixte, chimique (glyphosate) et mécanique (le cover crop peut suffire, 10 à 15 jours après). Enfin il faudra déclarer un accident de culture sur telepac, la culture conserve toute son éligibilité dont les Eco régimes, dès lors qu'elle avait pu lever (Voir Notice relative à la « modification de la déclaration » sur telepac).



Optimiser la qualité au champ Les étapes de récolte primordiales cette année

La qualité de vos pailles est primordiale pour une bonne valorisation en fibres, au travers d'une transformation optimale par votre teilleur. Les mauvaises récoltes plus récurrentes (verse ou années sèches, printemps froids, soucis de rouissage et de récolte...) réduisent les volumes et impactent régulièrement la qualité, plus hétérogène. On constate un effritement de celle-ci ces 10 dernières années. Cette année s'avère justement pénalisée du fait d'une sécheresse importante et de semis compliqués. Or, dans ce contexte où « tout se vend » par manque de matière, notre attention sur ce point peut s'avérer moins bonne.

Il faut justement redoubler de prudence, au regard du climat et des effets exacerbés sur vos revenus. Nous vous proposons de revenir sur cette notion et ces implications, et de regarder vos leviers de liniculteur, dans une chaîne cohérente de choix, où les étapes finales seront déterminantes.



RAPPEL QUALITÉ :
DE QUOI
PARLE-T-ON
AUJOURD'HUI ?

En dehors d'un rendement en fibres longues à maximiser, la qualité s'apprécie aujourd'hui par une vision expérimentée des teilleurs. Ils opèrent un classement qui détermine des caractéristiques fonctionnelles valorisables pour les filateurs en particulier.

La **grille organoleptique** de l'interprofession (CIPALIN) résume les critères qui sont aujourd'hui le plus souvent regardés par les teilleurs. Ceux-ci classent les lins par lots homogènes après agrégation de ces critères. Ils sont finalement très largement dépendants de la bonne réalisation des opérations de récolte.

- **Nature** : On recherche des lins plutôt gras et brillants. Ce critère est difficilement maîtrisable, il dépend du type de sol et du terroir, **du respect des rotations**, de la matière organique.
- **Couleur** : On recherche des lins qui tendent vers les bleus. Ce critère dépend très directement **des conditions d'arrachage** et du bon rouissage qui fait évoluer vers les bleus.
- **Résistance et finesse** : On recherche des lins résistants et fins, mieux valorisables et critères fonctionnels importants pour le filateur. Un lin gagne en résistance et finesse **avec un arrachage au bon stade** et un rouissage abouti, mais ces critères se dégradent en situation de « sur rouissage ».
- **Homogénéité** : On recherche homogénéité et propreté. Ces éléments impactent le travail de teillage (cadence), ils dépendent fortement des opérations d'enroulage au champ (préréglage machines, paquets...), ou de choix techniques plus en amont (préparation sol).



5

5

3

2

3

NatureSouplesse,
densité,
brillance

7 : Gras, soyeux
 6 : Gras
 5 : Standard
 4 : Maigre, creux
 ou mousseux
 3 : Très septorié
 2 : -
 1 : Sur-roui

Couleur

Rouissage

7 : Bleu argenté
 6 : Bleu
 5 : Demi-bleu
 4 : Blond ou lièvre
 3 : Roux ou bariolé,
 septorié
 2 : Clair, jaune paille
 1 : Noir
 (8) : Couleur difficilement
 définissable, mélangée

Résistance

4 : Très solide,
 chaîne = plusieurs
 chocs nécessaires
 avant rupture,
 marquage des doigts
 3 : Assez solide =
 rupture facile mais
 bien sonore « clac »
 2 : Moyenne =
 rupture facile
 1 : Faible, trame =
 rupture sans effort

Finesse

4 : Très fin
 3 : Fin
 2 : Moyenne
 1 : Médiocre, sans
 finesse

Homogénéité

Rouissage

Propreté
 4 : Très homogène
 3 : Assez homogène
 2 : Légers défauts
 couleur
 1 : Défauts couleur
 marqués

● La variation de la qualité des pailles impacte vos revenus de liniculteurs :

Alors que l'on connaît récemment des recettes « moyennes » favorables portées par les prix, n'oublions pas les grands écarts de résultats, du fait de deux éléments principaux :

- La transformation sur la ligne de teillage, plus ou moins facilitée par l'état des pailles et de l'enroulage, impacte très fortement la cadence et le coût de teillage que vous supportez. Les coûts variants du simple au double (Jusqu'à +/- 1 000€/ha). Ce critère est à surveiller en cette période d'inflation des charges.

- Les prix moyens finaux (toutes récoltes et qualités) cachent un gradient de prix important, en tendance du simple au double du haut au bas de l'échelle qualité (cela sans compter les fibres déclassées).


Le critère qualité doit donc retenir toute votre attention, et les disparités nous invitent à rester prudents pour sécuriser l'atteinte de bons standards qualitatifs, bien au-delà du critère principal de la richesse en fibre longue. Cette qualité finale conditionne vos revenus futurs, et fait toute la différence dans un marché qui reste de toute façon incertain.

Enfin les variations agro-climatiques plus fortes nous invitent à être d'autant plus vigilants, en sécurisant les itinéraires techniques vis à vis des aléas. Cela pose aussi la question d'une « réactivité » au champ pour les opérations techniques, très impactantes en particulier en récolte, et donc des stratégies d'équipements. Se poser la question des renouvellements stratégiques, suivant les situations, et sans doute opportuns alors que les recettes le permettent.

● Points clés du liniculteur pour optimiser la qualité du lin : un cumul de choix techniques interdépendants, des étapes finales déterminantes

Vos choix techniques, du semis à la récolte, impactent l'ensemble des étapes productives et sont essentiels pour atteindre une qualité de paille finale optimale. Sols bien structurés et semis soignés, variétés adaptées au terroir (richesse, verse, oïdium...) optimisent le potentiel (% de fibres) et réduisent les risques d'accidents et les surcoûts (phytosanitaires) en culture qui d'ailleurs peuvent déprécier la qualité.

Rappels des points clés : objectifs agronomiques et choix techniques opérationnels :

<p><i>Levée rapide et Homogène : 1600 Plantes/m2</i></p>	<p><i>Croissance continue et régulière. (Inf 3cm/j) Eviter stress et accidents</i></p>	<p><i>Du lin assez roui pour une qualité optimale (Couleur, Résistance...)</i></p>	<p><i>Balle homogène</i></p>
			
<p>Sols et semis : Réchauffé, ressuyé, structuré, terre fine</p> <p>Génétique : Richesse et Verse</p>	<p>Suivi de la croissance : Verse, Oïdium et Altises</p>	<p>Arrachage : <i>A maturité, en conditions séchantes, au moins 24 H ensoleillées et 48H de sec</i></p> <p>Retournage (s) :</p>	<p>Enroulage : <i>Réglage hauteur et vitesse</i></p>
<p>(Source : Image Arvalis)</p>			

Pour le suivi des choix techniques culturaux plus détaillé, voir le guide technique lin très complet d'Arvalis : Lin fibre de printemps : les clefs de la réussite | ARVALIS.

Enfin et surtout, les étapes de récolte sont déterminantes, elles « transforment » concrètement le potentiel construit jusque-là, et à ce stade une erreur ne se rattrape pas. Elles établissent largement les critères qualité évoqués plus haut dans la grille du CIPALIN.

La rigueur et la réactivité sont les maîtres mots pour un bon timing d'intervention qui vise principalement à établir un rouissage optimal déterminant couleur, résistance, finesse et homogénéité. Le bon équipement peut aussi faire toute la différence :



ARRACHAGE :

Pour préserver la quantité et la qualité de la fibre, il faut arracher à maturité (Visiolin pour le calcul de la somme de températures), en disposant d'au moins 48 H de sec.



RETOURNAGE(S) :

L'objectif est d'optimiser le rouissage sur l'ensemble de la plante. Il faut éviter de froisser le lin en décollant la nappe du sol bien par en-dessous, et éviter les paquets, surtout au 1er retournage.



ENROULAGE :

Il s'agit d'obtenir des balles homogènes et propres, avec une nappe entre 8 et 12 cm d'épaisseur de fibres parallèles, facilitant d'autant le teillage (déroulage, entraînement, poussière...) L'enroulage d'une linière propre, la vitesse d'avancement modérée, la bonne hauteur du pick-up (le bon équilibre entre montée de terre et lin chiffonné), le placement de la ficelle (légèrement côté pied) sont autant de points à regarder. Attention à l'humidité qui est à éviter.

L'enroulage détermine de façon majeure la quantité de terre présente dans la balle, et donc augmente la quantité de poussière, risque sanitaire complexe à gérer au teillage et soumis à une réglementation de plus en plus stricte. On peut amener, dans des situations trop humides, jusqu'à 600 Kg de terre par hectare au teillage.

Enfin particulièrement cette année, la tendance aux lins plus courts nécessite une rigueur particulière à l'enroulage : avec des parcelles plus légères, l'objectif est d'aligner et de bien condenser la nappe pour éviter les surcoûts potentiels au teillage. L'utilisation de tôle de tête et de pied est à préconiser pour cela.

Réaliser un test : Il est bon de dérouler une première balle pour contrôler l'épaisseur de la nappe. Cette première balle devrait idéalement faire 60 mètres.

Innovation qualité

La filière s'engage - le projet description de fibres

Avec les attentes des consommateurs et l'engagement des marques sur la durabilité, la nécessité de la preuve, proposer un référentiel commun de description de fibre est devenu stratégique pour une dynamique industrielle du lin forte.

Comme il est d'usage dans les industries de pointe, l'industrie textile demande à ses fournisseurs de matières premières des référentiels clairs et transparents.

L'objectif est de compléter les référentiels organoleptiques existants par un dispositif associant l'imagerie optique et l'intelligence artificielle, installé en sortie de ligne de teillage avant enroulage, pour mesurer en continu l'homogénéité de 4 critères qualité (couleur, longueur, propreté et épaisseur des faisceaux de fibres).

C'est un enjeu tout à la fois pour les producteurs, les commerçants de fibres et les filateurs. Un groupe de travail dédié initié en 2019, constitué de tailleurs et filateurs européens, du CIPALIN, de l'Alliance du lin et le chanvre européens et Arvalis, a défini les besoins et testé jusqu'à aujourd'hui, différentes techniques optiques et d'intelligence artificielle.

L'objectif sur les 2 prochaines années est de mener un projet de fiabilisation pré-industrielle d'un système optique et de son modèle d'intelligence artificielle. L'Alliance porte le projet pour la filière, avec Arvalis comme partenaire et HIPHEN* comme prestataire spécialisé. Le dispositif sera développé et testé dans 5 teillages pilotes européens. Différentes phases de démonstration et de communication sont prévues au cours du projet.

Cet enjeu d'innovation dans le teillage devrait pouvoir faire levier à la fois pour les producteurs de fibre de Lin European Flax™, et pour les industriels des usages textiles et techniques.

**La société française HIPHEN est spécialisée en système de phénotypage végétal par traitement d'imagerie optique intégrant l'intelligence artificielle.*





PANEL LIN

Retour de l'enquête « semis 2023 »

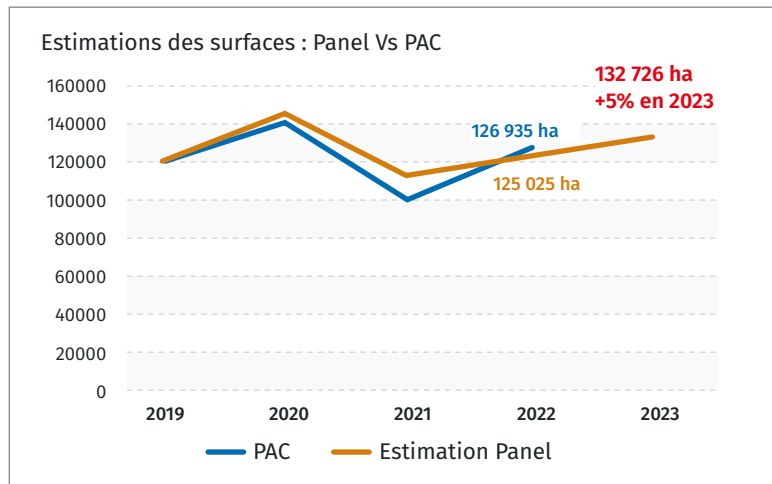
Une surface France en légère progression, un système assurantiel encore en observation, des enjeux techniques majeurs autour de la productivité du lin devant le changement climatique.

Le retour de notre dernière enquête est de 65%, soit 172 participants pour 270 panelistes. C'est un recul continu par rapport aux deux précédentes enquêtes, respectivement 80 % puis 73 % pour les semis puis les récoltes 2022. Les semis compliqués par la météo vous ont rendus moins disponibles. L'échantillon répondant reste assez constant et le tri statistique rigoureux a été fait avec plus encore d'âpreté. Nous ne manquerons pas de poursuivre avec vous la consolidation du Panel pour atteindre un objectif de 350 ou 400 panelistes !

SURFACE 2023 :

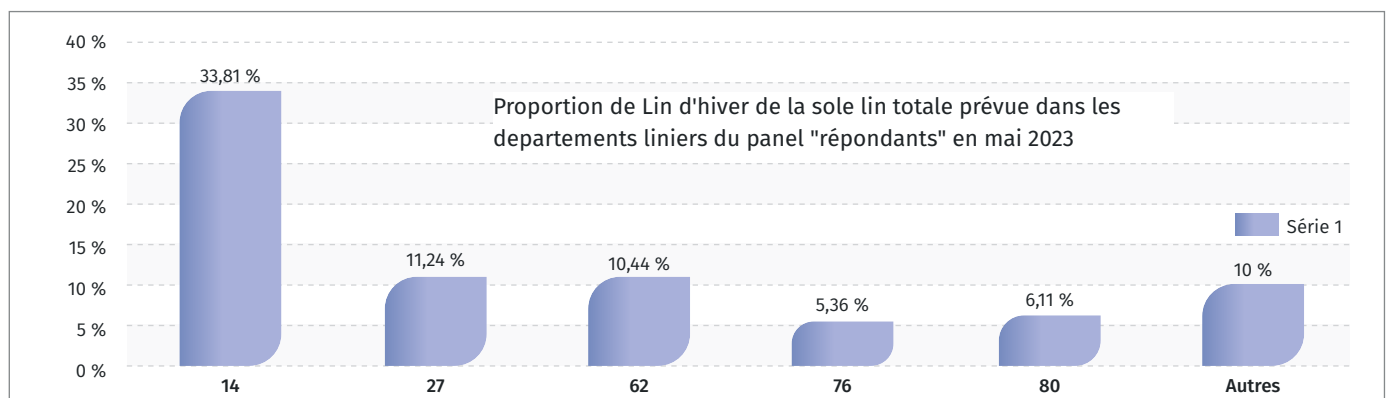
Nous estimons la surface à 132 726 ha, une augmentation modérée de moins de 5% par rapport à 2022. Le lin d'hiver s'installe à 12 % de l'assolement total lin.

L'estimation de **132 726 ha** reflète un léger rattrapage du lin, qui n'a pas atteint le niveau de 2020. C'est un léger mieux par rapport à vos intentions initiales recueillies cet automne. Cette projection concorde avec les retours de nos partenaires terrain dans l'interprofession à ce stade.



Le retour sur les chiffres 2022 « Estimation Panel » / « Déclarations PAC » indique que l'estimation des surfaces 2023 du Panel est un indicateur fiable.

Dans cette sole de lin, nous évaluons une proportion affirmée de lin d'hiver, à 12% au lieu des 11% du lin français estimés cet automne, proportion encore largement portée par le Calvados.



*AUTRES : part établie sur la base du cumul des surfaces répondantes « peu significatives » des départements de l'Aisne, l'Oise et l'Orne.

Aisne : Surface lin totale : 123 ha / Surface lin d'hiver : 5,5 ha ; **Oise** : Surface lin totale : 70,35 ha / Surface lin d'hiver : 18 ha

Orne : Surface lin totale : 50,38 ha / Surface lin d'hiver : 16,7 ha



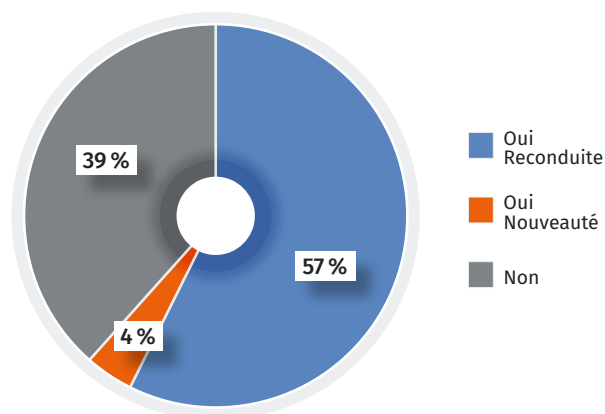
GESTION DES RISQUES ET ASSURANCE :

Le panel historiquement souscripteur mais peu convaincu par la nouvelle assurance, jugée coûteuse et peu adaptée.

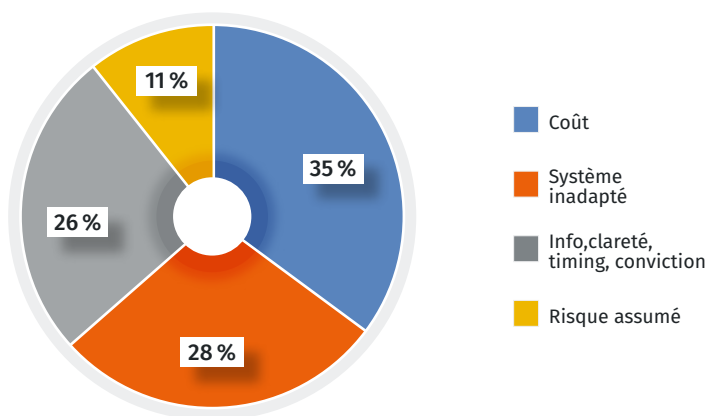
Avec une très nette majorité de souscripteurs à l'assurance en 2023, 61 % des répondants, on voit clairement ici une culture du risque plus spécifique que la moyenne des producteurs de lin, et à fortiori des grandes cultures.

Mais le nouveau système n'a pas fait bouger les lignes pour vous panelistes, puisque les nouveaux souscripteurs ne représentent que 4 % de ce total.

**NOUVELLE ASSURANCE MRC :
Niveau de souscription des panelistes
pour 2023**



VOS RAISONS DE "NON SOUSCRIPTION"



Les raisons invoquées laissent apparaître le coût en premier, très clairement évoqué ici avec 35% des réponses. Vient rapidement après, et finalement pour des raisons proches du coût, l'adaptation technique du système pour un petit tiers (28% en orange), qu'il s'agisse du mode de calcul de rendement, du morcellement de vos surfaces de lin, ou encore de la possibilité d'assurer uniquement un aléa.

Reste plus d'un gros tiers (37%) de non souscripteurs qui ont manqué de conviction, d'information, de temps, dont 11% souhaitent assumer le risque.

VOS ENJEUX TECHNIQUES PRIORITAIRES :

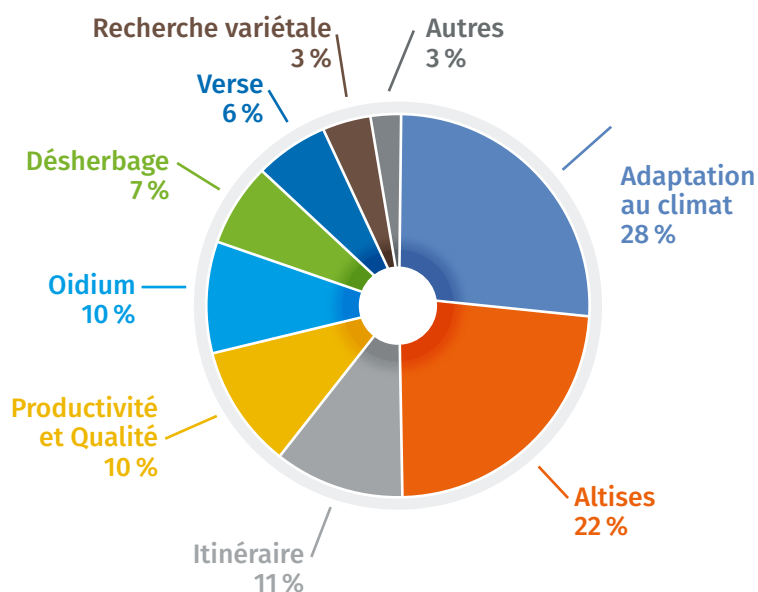
En premier lieu s'adapter et préserver la productivité du lin dans le contexte du changement climatique.

Le résultat du sondage, constitué de 115 répondants (réponse à choix multiples) sur cette question qualitative, est sans appel, l'adaptation au climat est prioritaire, le manque d'eau étant la préoccupation première. La gestion des altises, plus compliquée avec plus de périodes de sécheresse au printemps, arrive rapidement après (22%), c'est le bioagresseur majeur pour vous.

Productivité et qualité, à préserver et à améliorer (richesse en fibres) sont nettement citées, des voies de progrès sur la gestion des itinéraires - la levée optimisée et la fertilisation surtout - sont également relevées.

Les problématiques de l'oïdium et de la verse restent aussi à considérer, et en particulier plus de progrès génétiques sont souhaités. En matière de désherbage, c'est la gestion des graminées et des Ray Grass, et l'usage du glyphosate qui ressortent principalement.

Enfin, qu'il s'agisse du climat, de la productivité ou des maladies, la génétique est un attendu récurrent.

PRINCIPAUX ENJEUX

Assemblée Générale Annuelle de l'AGPL - 14 juin 2023 : retour sur une première réussie !



Comme nous vous l'annonçons dans le dernier numéro de votre journal, l'Assemblée Générale 2023, jusqu'alors réservée aux Administrateurs et aux Délégués de l'AGPL, était ouverte à tous les producteurs de lin adhérents.

Cette première a accueilli une centaine de liniculteurs sous le fort soleil de la Somme ce jour-là, dans le cadre rafraîchissant et calme des jardins du Château de Flixecourt.

Sorti du schéma classique de l'AG statutaire, le format de cette journée a permis de conjuguer temps de fond et pauses plus conviviales :

Information concernant l'activité de l'AGPL, situation de marché, parole donnée aux Membres du Conseil, présentation des résultats de l'étude collective lin fibre et textile lin 2023, table ronde thématique « produire mieux et produire plus... » avec les représentants de la filière et quizz lin...

Les participants ont été attentifs et participatifs : ils ont apprécié cette AG et l'ont dit, entre autres lors du déjeuner...

Nous vous proposons de retrouver l'essentiel de ces temps forts.

Bertrand Gomart, Président a rappelé que l'AGPL est l'organisation de référence de tous les liniculteurs français.

Par ses enjeux :

Anticiper les évolutions de l'agriculture, préparer l'avenir

- Gérer, pérenniser et développer la production de lin

Par ses missions :

- Défendre les intérêts des liniculteurs
- Informer, accompagner
- Echanger

Laurence Corteggiani, Responsable Communication a rappelé combien la communication, tournée au quotidien vers les professionnels et plus ponctuellement vers le grand public, est un volet important du fonctionnement de l'AGPL. La présentation en images des événements et des supports existants a illustré le déploiement « com » de l'AGPL.

Elle a également présenté un point à date du dossier « formation aux machines de récolte lin ». Le sujet est d'importance pour les producteurs. Convaincue de la nécessité de ces formations, l'AGPL propose un soutien logistique et financier actif pour accompagner les démarches volontaires.





Vincent Courteaud, Responsables Affaires Techniques et Réglementaires présente les dossiers de fond suivi par l'AGPL, qui visent à sécuriser l'activité des liniculteurs, et donc à pérenniser et améliorer la production de lin.

Pour apporter plus de **sécurisation** aux liniculteurs face aux aléas climatiques **La Nouvelle assurance MRC** adaptée a été défendue par l'AGPL avec l'appui de la FNSEA en 2022. Pour le lin, l'assurance de la fibre longue est restée inscrite dans les textes - ce qui n'était pas acquis - et le barème, déjà revalorisé en 2019, fera l'objet, avec le calcul du rendement historique, de toutes nos attentions pour la suite dans le cadre de l'évaluation du dispositif.

Adapter les contrats et consolider le partenariat avec les teilleurs est l'enjeu porté par la **loi EGALIM**, avec des critères de transparence. L'AGPL s'implique dès 2022 avec une analyse de la loi et des travaux dans l'interprofession et avec les teilleurs. C'est un dossier en cours, qui pourra aussi faire des liens constructifs avec la traçabilité du lin.

Tout aussi structurant et très important dans notre contexte inflationniste, l'analyse continue **du coût de production** en lien avec le CERFrance, permet de discuter avec divers partenaires (ministère, assurance, etc..) et d'apporter de nombreux éclairages, des analyses sur les stratégies et l'adaptation prospectives du liniculteur. Les coûts de production sont fortement variables et le coût moyen est en augmentation ces dernières années, mais le lin conserve un avantage opérationnel par la sobriété relative du lin (vs blé et colza).

Enfin le Panel lin suivi depuis 2019, baromètre terrain, permet d'être à votre écoute, et de dégager des tendances chiffrées sur les surfaces et rendements, et des données qualitatives sur les dossiers qui intéressent les liniculteurs.

Outre ces dossiers au long cours, l'actualité en mouvement nous invite à nous adapter constamment. L'écoute proactive à l'AGPL est continue, l'Europe et ses divers plans stratégiques déclinés en France nous annoncent de nombreux travaux et défis à relever !

Ils tournent particulièrement autour de la transition agroécologique ; carbone, phytosanitaires, ou encore PAC post 2027, mais aussi traçabilité et certification, comme nous l'évoquons justement dans notre table ronde.

Dans le cadre de la présentation de la situation de marché qui a suivi, Franck Jubert, producteur de Lin de bio à Leudon-en-Brie en Seine-et-Marne, et Vice-Président de l'AGPL a fait un focus sur l'évolution des surfaces du lin bio en France depuis 2014 et en Europe (3 pays : France, Belgique et Pays-Bas).





PLEINS FEUX SUR LES MEMBRES DU CONSEIL

L'engagement et la mobilisation des membres du Conseil sont essentiels à l'action de l'AGPL. Les administrateurs sont les relais « terrain » indispensables au déploiement de l'AGPL sur l'ensemble des bassins de production.

Le Président et les Vice-Présidents ont souhaité mettre en lumière les hommes du Conseil.

Cette année, Vincent Boche (Liniculteur dans la Somme et nouveau Président de la coopérative linière Calira), Jean-François Ciron (liniculteur dans l'Eure) et Dominique Rabaey (Liniculteur en Seine-Maritime), tous membres du Conseil depuis de nombreuses années quittent l'AGPL. Ils sont chaleureusement remerciés par le Président et les Vice-présidents pour leur engagement.

Tous les Administrateurs – dont les nouveaux jeunes élus – les rejoignent sur scène et se présentent



Vincent BOCHE



Jean-François CIRON



Dominique RABAEY

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS :

Bertrand Gomart - Président
Liniculteur / Ouville-la-Rivière (76)

Jacques Fauvel - Vice-Président
Liniculteur / Ormes (27)

Franck Jubert - Vice-Président
Liniculteur / Leudon-en-Brie (77)

LES MEMBRES DU CONSEIL :

Bruno Halle
Liniculteur / Bohain (02)

Vincent Meyer
Liniculteur / Pont d'Ouilly (14)

Eric Vandermersch
Liniculteur / Bretteville sur Laize (14)

Eric Marteau
Liniculteur / Nassandres (27)

Stéphane Vacher
Liniculteur / Fresne-l'Archevêque (27)

Christophe Chopin
Liniculteur / Romilly-la-Puthenaye (27)

Vincent Leurs
Liniculteur / Rubrouck (59)

Frédéric Ley
Liniculteur / Socx (59)

Antoine Canis
Liniculteur / Leffrinckoucke (59)

Jean-Pierre Ricard
Liniculteur / Breteuil (60)

Benoît Théret
Liniculteur / Azincourt (62)

Julien Duchateau
Liniculteur / Marquise (62)

Xavier Fournier
Liniculteur / Tincques (62)

Frédéric Belloncle
Liniculteur / Saint-Gilles-de-la-Neuille (76)

Guillaume Cabot
Liniculteur / Bretteville St Laurent (76)

Antoine Decultot
Liniculteur / Bretteville du Grand Caux (76)

Etienne Piolé
Liniculteur / Lamotte-Buleux (80)

Xavier Boizard
Liniculteur / Hautvillers-Ouville (80)



Le Conseil se réjouit d'accueillir depuis cette année un représentant AGPL pour le bassin de production de l'Aisne, Bruno Halle, liniculteur à Bohain (02).

Il félicite également l'élection de Xavier Boizard, liniculteur dans la Somme, au mandat de Président départemental – section lin dans la Somme et l'élection de Stéphane Vacher, liniculteur dans l'Eure, au mandat de Président départemental – section lin dans l'Eure.

Christophe Chopin, liniculteur dans l'Eure et Julien Duchateau, Liniculteur dans le Pas-de-Calais, jeunes agriculteurs et jeunes administrateurs accueillis au sein du Conseil ont animé avec sourire et bonne humeur le premier Quizz de la matinée.

LES POINTS ESSENTIELS DE LA TABLE RONDE



De gauche à droite, O. Guillaume, Y. Flodrops, V. Courteaud, J. Fauvel, J. Vénard et C. Malingrey



Marie-Emmanuelle Belzung

En préambule de la table ronde, **Marie-Emmanuelle Belzung**, Déléguée Générale de l'Alliance du Lin et du Chanvre européens, a présenté les principaux résultats de l'étude collective lin fibre et textile lin réalisée fin 2022 – début 2023, avec le Cabinet KEA Partners en collaboration avec l'Institut Français de la Mode. Cette étude, menée avec le soutien de la Région Normandie, a permis de définir cinq enjeux prioritaires dont deux 2 enjeux agricoles et fibres « Produire mieux et Produire plus », tout l'objet des débats de la table ronde.

Les représentants de la filière, chacun expert dans leur domaine, ont fait un état des lieux et apporté certains éléments de réponse aux enjeux majeurs de production dans le cadre de la table ronde.



Olivier Guillaume, filateur à Béthunes dans le Pas-de-Calais- PDG de SAFILIN, a partagé les attentes des opérateurs de l'aval, ses clients. Selon lui, la filière a une grande opportunité d'installer encore plus fortement le lin comme intemporel mais sous certaines conditions.

Les acteurs de la filière doivent apporter collectivement : qualité, traçabilité et lisibilité de l'offre. Des marques du luxe jusqu'à celles du prêt à porter, la demande de « contractualisation » est exprimée.



Chantal Malingrey, Directrice Marketing et Promotion du Lin fibre au sein de l'Alliance du Lin et du Chanvre européens, a précisé certains points de l'étude et présenté les actions menées par son équipe sur ces éléments pour favoriser les ventes.

LA PERCEPTION DES MARQUES :

le lin a une image très positive, il a un avenir. Ses propriétés remarquables sont reconnues. Il est présent dans tous les niveaux de gamme. Une image ancrée sur la naturalité, l'été, le « décontracté ».

LES DEMANDES DES MARQUES :

Aller vers davantage de lin. Innovation et créativité autour des usages du lin sont également attendues. Besoin de garanties quant aux critères de qualité et aux valeurs du lin.

Au-delà du dialogue installé avec les marques → nécessité de la preuve, apporter une certification reconnue par la marque et/ou une Analyse du Cycle de Vie, appuyée sur une étude scientifique. Enfin, le label European Flax, représente un enjeu immense.

Julie Vénard, Cheffe de projet Certification et traçabilité au sein de l'Alliance pour le Lin et le Chanvre Européens a retracé le parcours d'élaboration du label European Flax, son évolution actuelle et à venir.

European Flax™ est une marque fibre filière créée en 2012 avec un standard dédié à l'aval textile. Il apporte une garantie de traçabilité pour la fibre de Lin premium cultivée en Europe de l'Ouest, pour tous ses débouchés. Il est devenu un passeport incontournable pour les entreprises.



European Flax™ est le dénominateur commun vers lequel tout converge. Traçabilité – empreinte environnementale, propriétés fonctionnelles et différenciantes du lin.

Notre leadership ouest européen en production de fibres est reconnu. Les chiffres l'illustrent :

863 entreprises certifiées en mai 2023. Une augmentation de 765% sur l'aval textile depuis 2020.

Pour exemple, afin de répondre à ses objectifs environnementaux, le Groupe international Inditex (Zara, Massimo Dutti... présent dans 96 pays – 5 800 magasins), impose à ses fournisseurs le label European Flax.

Les marques misent sur European Flax™ et font certifier leur chaîne de valeur – les attentes ont grandi proportionnellement. Il y a désormais un enjeu pour culture teillage et la certification fibre European Flax® pour maintenir la confiance des marques au-delà d'une signature de charte en 2012.

Pour crédibiliser les arguments RSE d'European Flax™, il faut livrer des engagements précis, mesurables et vérifiés par l'organisme certificateur Bureau Veritas.

Pour y répondre, un projet filière vient d'être lancé avec une mise en œuvre souhaitée pour 2024. L'objectif est de co-construire un cahier des charges amont agricole et de teillage, basé sur les pratiques existantes et communes sur les zones de production en France, Belgique et Pays-Bas.

Un process d'audit par l'organisme certificateur reconnu pour European Flax® Bureau Veritas sera mené pour chaque teillage avec un échantillonnage de liniculteurs.

Cette démarche permettra de valoriser l'existant et de garder un temps d'avance, de ne pas se voir imposer d'autres cahiers des charges par les organisations référentes textiles mondialement reconnues.

A l'instar de notre leadership en termes de production de fibres, le travail engagé permettrait de l'être aussi en termes de RSE.

Vincent Courteaud, Responsable des Affaires Techniques et Réglementaires à l'AGPL a expliqué en quoi l'AGPL est impliquée sur ce projet et quel est son rôle.

L'AGPL se pose comme une *courroie de transmission* entre les acteurs mobilisés sur le sujet - l'Alliance, Arvalis, Inagro – et les professionnels. Elle doit s'assurer que l'élaboration du cahier des charges prend en compte la réalité du terrain, que toutes les pratiques sont représentées. Il est nécessaire d'éviter les redondances lourdes pour les producteurs avec les outils et certifications existantes.

L'approche de l'AGPL s'appuie sur la co-construction selon une méthode précise, coconstruite avec l'Alliance.



Jacques Fauvel, Vice-Président de l'AGPL, producteur de lin à Ormes dans l'Eure, a partagé son point de vue d'agriculteur.

La profession a conscience des exigences de la demande sociétale forte. L'aval attend une évolution rapide et il ne faudrait pas qu'elle se détourne du lin...

Les producteurs sont néanmoins confrontés à plusieurs écueils :

- Les caprices du climat qui impactent productivité et qualité intrinsèques du lin
- Une réglementation de plus en plus contraignante. Des alternatives sont proposées grâce à la recherche mais leur maîtrise demande du temps.

Si Jacques Fauvel est convaincu de l'importance d'European Flax pour la filière LIN, il pense qu'il faut rester agile notamment d'un point de vue administratif et la fatigue générée par les audits, et que la démarche doit être progressive. Les producteurs doivent y voir un intérêt pour la production de lin sur leur exploitation. Il est très important que les producteurs soient acteurs avec toute la filière dans cette démarche de certification et qu'un maximum de liniculteurs y adhèrent. Il est confiant dans la résilience des agriculteurs.



Yann Flodrops, Animateur Filière Lin Fibre à ARVALIS a présenté les 5 axes de l'actuelle feuille de route lin fibre qui oriente directement les travaux d'ARVALIS et qui est construite en étroite collaboration avec l'AGPL.

- Accompagner l'augmentation de production de Lin Fibre dans un contexte de changement climatique.
- Diminuer le recours aux intrants de synthèse grâce aux leviers de la Protection Intégrée des Cultures.
- Produire des fibres de qualité à la durabilité reconnue.
- Maintenir l'acquisition de références sur les activités socle.
- Développer une communication technique fédératrice.

Vincent Courteaud a rappelé comment l'AGPL travaille avec Arvalis.

L'AGPL effectue une veille permanente au travers des échanges réguliers avec l'institut pour cerner et anticiper les évolutions techniques pour les producteurs. Aussi, pour les informer et suivre la feuille de route, recueillir leurs attentes et porter leur voix.

Un groupe dédié de professionnels a été créé au sein de l'AGPL.

L'AGPL réalise également ponctuellement des enquêtes ciblées auprès d'échantillons de producteurs (Panel Lin).

Elle est, directement représentée au sein du comité technique ARVALIS avec des professionnels engagés et son responsable technique.

Par rapport aux attentes « qualité et traçabilité » de l'aval de la filière, Yann Flodrops a présenté les axes de travail en relation directe avec les enjeux d'augmentation de la productivité d'un lin de qualité, et d'amélioration de la traçabilité.

Pour la productivité :

l'équipe mène des expérimentations sur les besoins hydriques du lin avec le changement climatique, contribution à l'amélioration de la génétique, lutte contre les altises et la verticilliose.

Pour la qualité :

Arvalis est prestataire pour la mise en place d'un dispositif optique et d'IA pour décrire les fibres de lin en continu en sortie de teillage.

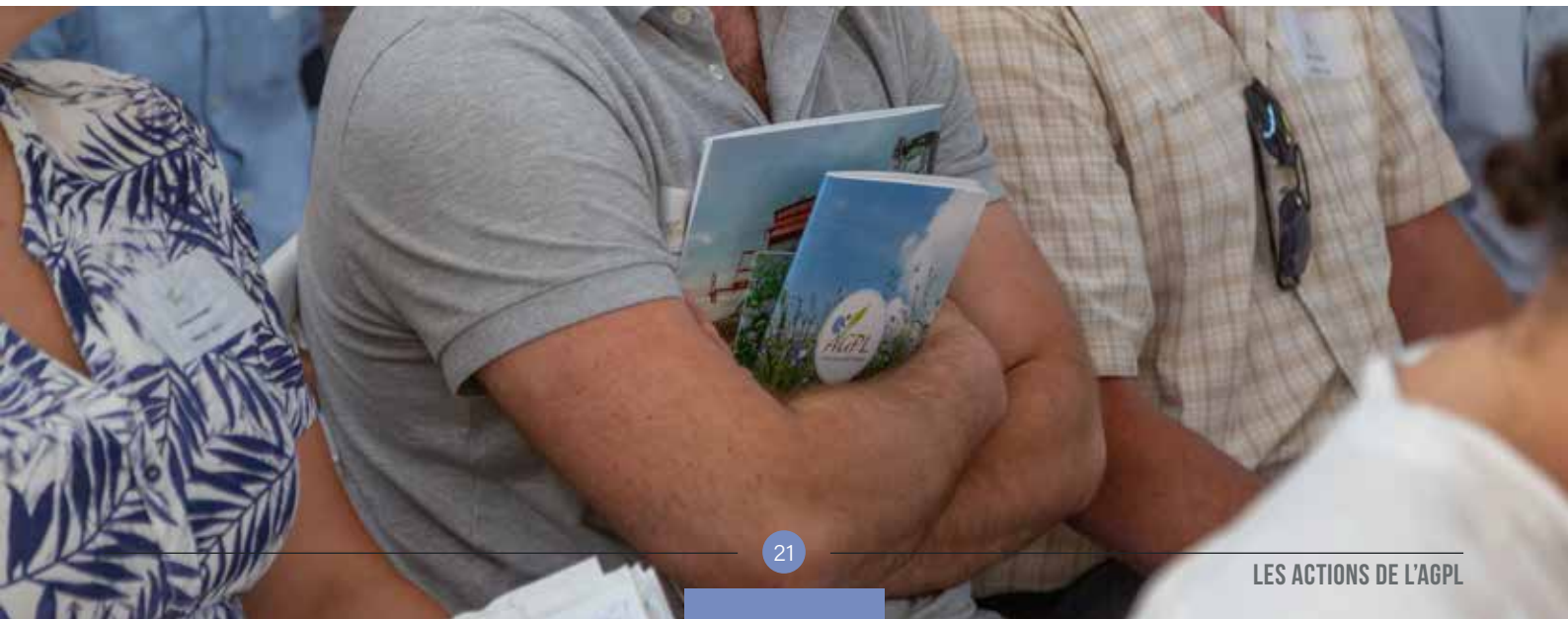
Pour la traçabilité :

l'équipe lin participe au groupe de travail de la certification European flax (réflexion OAD).

A l'issue de la table ronde, le Président a remercié les intervenants, les participants à cette matinée. Toutes et Tous ont poursuivi les échanges autour d'un déjeuner « champêtre »...

Nous remercions l'ensemble des intervenants tous attentifs à l'engagement quotidien des producteurs de lin au sein de notre filière :
Marie-Emmanuelle Belzung, Jacques Fauvel, Yann Flodrops, Olivier Guillaume, Chantal Malingrey et Julie Vénard.

L'AGPL vous donne rendez-vous à l'Assemblée Générale 2024 !



AUTRES ÉVÉNEMENTS

LE MARCHÉ NORMAND à Paris (5ème) – Quai de la Tournelle – Du 12 au 14 mai 2023 - 1ère édition

26 000 visiteurs.

Un événement initié et financé par la Région Normandie ayant pour objectif la mise en lumière de la production normande. La filière lin a été invitée à participer et a répondu favorablement. L'interprofession linière française, avec le soutien de l'Alliance pour le Lin et le Chanvre Européens, a accueilli un public nombreux, intéressé et sensible à notre fibre d'excellence.

Les maisons Declerck (14), Embrin (76), La Ferme Saint-Vaast (14) et Le Tissage Du Ronchay (76) ont également partagé leur passion du lin et leurs créations sur leur stand dédié !



LIN'CROYABLE SEMAINE - 26 – 31 mai 2023 – dans le Calvados

La première édition de cet événement avait pour objectif de valoriser de la filière lin et ses acteurs locaux à travers une semaine d'animations et de visites. Ce fut un succès !

Visites à la ferme, dans les trois usines de teillage du département, et dans une manufacture textile étaient proposées au public pendant cette semaine.

En soutien sur ce projet, la filière lin a mis à disposition plusieurs supports de promotion de notre culture !



LES JOURNÉES LINIÈRES 2023

Cette année encore les rendez-vous techniques organisés dans l'Eure à Ecardenville-La-Campagne et dans le Nord à Quaëdyre ont été plébiscités.

Les visites des plateformes d'essais animées par les équipes lin fibre d'Arvalis ont largement rassemblé producteurs et teilleurs. Ce temps d'information important « aux portes » de la récolte est aussi l'occasion d'échanges autour de repas conviviaux. Depuis de nombreuses années, L'AGPL est naturellement partenaire de ces Journées indispensables pour les Liniculteurs.



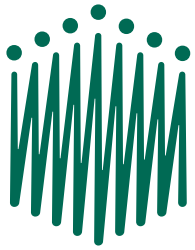
Plateforme 2023 - Quaëdyre



A Ecardenville-la-Campagne (dans l'Eure)
Benoît Normand - Ingénieur régional
Hauts-de-France, Arvalis



A Quaëdyre (dans le Nord)



L'influence du Lin sur le sommeil : les faits marquants.

Le Lin Européen et la qualité du sommeil, le partenaire parfait pour des nuits paisibles.

Le Lin occupe une place privilégiée dans le domaine du sommeil grâce aux qualités de confort que procurent ses fibres naturelles.

CETELOR, la plateforme technologique française dédiée au textile, a analysé les publications portant sur l'ensemble des travaux scientifiques traitant du lien entre qualité du sommeil et le textile. Cet examen a pour objectif de mettre en lumière les principaux paramètres textiles qui influencent la qualité du sommeil et de les comparer aux performances du Lin.

Le Lin a été mis à l'essai pour ses propriétés de confort et confirme l'incidence des tissus en Lin sur la qualité du sommeil, qu'il s'agisse de linge de lit ou de vêtements de nuit.

Les paramètres textiles tels que la gestion de l'humidité, de la température et la circulation de l'air placent clairement le Lin comme candidat sérieux pour représenter l'un des choix les plus judicieux en matière de linge de lit. Les différentes études et essais démontrent sans conteste que les tissus faits en 100% Lin contribuent à réguler les habitudes de sommeil, notamment dans des climats plus chauds.

L'environnement thermique et l'humidité sont les facteurs qui influencent le plus la qualité du sommeil.

Lorsqu'il est question de la qualité du sommeil, la température de la pièce exerce une grande influence sur la thermorégulation de l'organisme humain.

Il faut maintenir **un degré optimal d'humidité et de température pour que la régulation corporelle fonctionne correctement** et, si les conditions s'en écartent, **le sommeil est perturbé**.

La qualité de sommeil optimale s'obtient lorsque la température atteint la neutralité thermique - c'est-à-dire la température et l'humidité à partir desquelles le corps n'a pas besoin de se réguler pour se maintenir à sa

température normale -, lorsqu'il ne fait **ni trop chaud, ni trop froid, ni trop humide**.

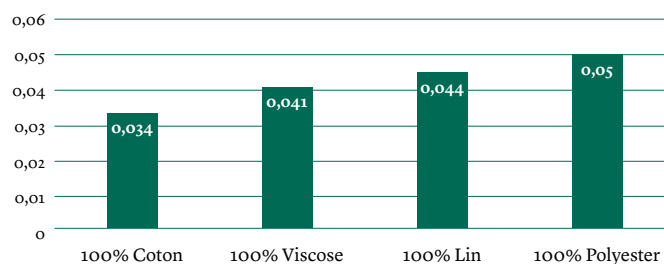
Le **confort thermique** est un sous-paramètre complexe qui dépend de plusieurs facteurs : **la résistance thermique** bien entendu, mais aussi **la perméabilité à l'air, la perméabilité à la vapeur d'eau et le contrôle de l'humidité**.

En effet, la **transpiration** constitue le principal mécanisme de régulation de la température corporelle, expulsant l'excès de chaleur de l'organisme. **Si cette transpiration reste piégée entre la peau et le tissu, la thermorégulation naturelle est arrêtée.**

1. Le Lin favorise le sommeil en maintenant la neutralité thermique pour le corps humain - grâce à une résistance thermique intermédiaire :

Le 100% Lin se classe au deuxième rang en matière de résistance thermique. Ceci signifie qu'il conserve un certain pourcentage de chaleur, mais n'est pas totalement isolant, aidant ainsi le corps à atteindre sa neutralité thermique ou à la maintenir.

Associé aux autres facteurs, le Lin représente ainsi une bonne solution pour favoriser un **sommeil paisible** : il offre une sensation de fraîcheur dans des climats chauds, mais conserve suffisamment de chaleur dans les climats plus frais.



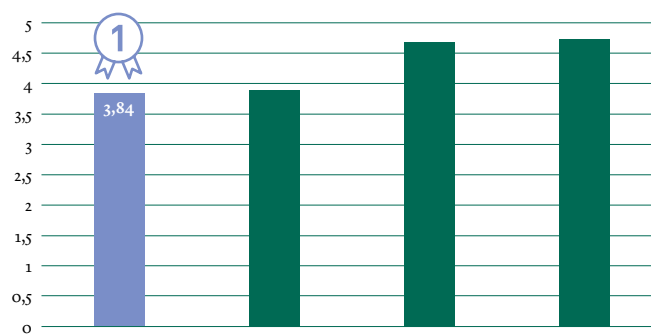
Isolation/résistance thermique RCT - m2 k/W
Norme ISO 11092 utilisant le modèle de peau

2. Le contrôle de l'humidité du Lin permet une thermorégulation naturelle favorisant le sommeil grâce à un environnement de sommeil sec et frais.

Grâce à d'excellentes propriétés de contrôle de l'humidité, le Lin permet la circulation de celle-ci entre la chambre, le microclimat sous le linge de lit, et le corps. Ces propriétés de contrôle de l'humidité se mesurent au moyen de 3 paramètres évalués par 3 essais :

A. LA RESPIRABILITE DU LIN FAVORISE LE SOMMEIL : ELLE PERMET L'EVACUATION DE L'HUMIDITE DE LA SUEUR ET DONC LA THERMOREGULATION DU CORPS

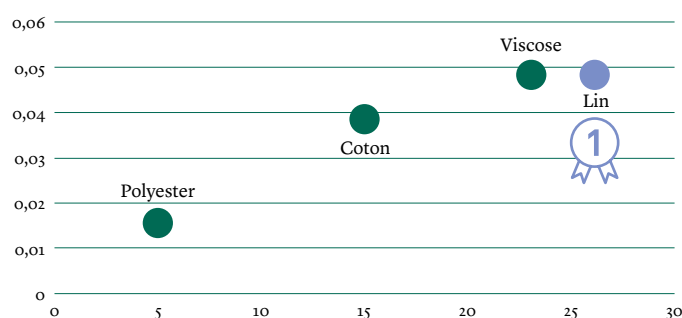
Les tissus 100% Lin présentent la meilleure respirabilité (perméabilité à la vapeur d'eau), autrement dit, le Lin permet au tissu d'évacuer la sueur et favorisent la **thermorégulation naturelle du corps**, assurant un climat sec et tempéré entre la peau et le tissu durant toutes les phases du sommeil.



Résistance à la vapeur d'eau RET - modèle de peau m2 k/W
Norme ISO 11092

B. LA CAPACITE D'ABSORPTION DE L'EAU LIQUIDE PAR LE LIN GARDE LA PEAU ET L'ENVIRONNEMENT DE SOMMEIL SEC - ELLE AMELIORE LA THERMOREGULATION

Le Lin 100% absorbe le liquide immédiatement et le diffuse sur la plus grande surface, favorisant ainsi un **meilleur assèchement**. Les tissus 100% Lin empêchent l'accumulation d'humidité entre la peau et le tissu pendant toutes les phases du sommeil.



Diffusion du liquide
colonne et rangée en mm - NF Go7-165

C. ESSAI DE CONTRÔLE DE L'HUMIDITÉ :

Le 100% Lin et la viscose 100% ont obtenu le meilleur résultat de l'étude de contrôle de l'humidité = classe 5 = mouillage et absorption de moyen à rapide, diffusion rapide, grande surface de diffusion. Les tissus 100% Lin empêchent l'accumulation d'humidité entre la peau et le tissu pendant toutes les phases du sommeil.



Moisture Management Tester
classification scale 1 to 6 - AATCC 195 standard

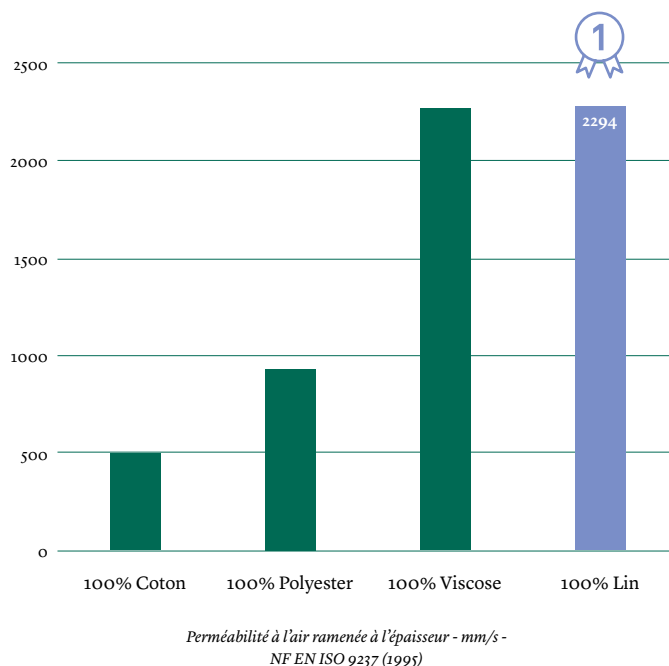
3. La perméabilité à l'air du Lin améliore le sommeil dans des climats humides et chauds

Une circulation de l'air lente permet davantage la thermorégulation, même avec des couvertures de lit, car l'humidité produite par la transpiration est évacuée par le courant d'air.

Dans un climat chaud et humide, plus la perméabilité à l'air du drap est élevée, plus la qualité du sommeil est bonne .

Avec sa perméabilité à l'air et sa respirabilité supérieures à celles du coton, de la viscose et du polyester, le Lin permet de tels échanges entre l'air intérieur, le microclimat sous le linge de lit et le corps.

Les tissus en Lin constituent de bons candidats pour la literie et les vêtements de nuit, car ils permettent l'évacuation de l'humidité du corps.

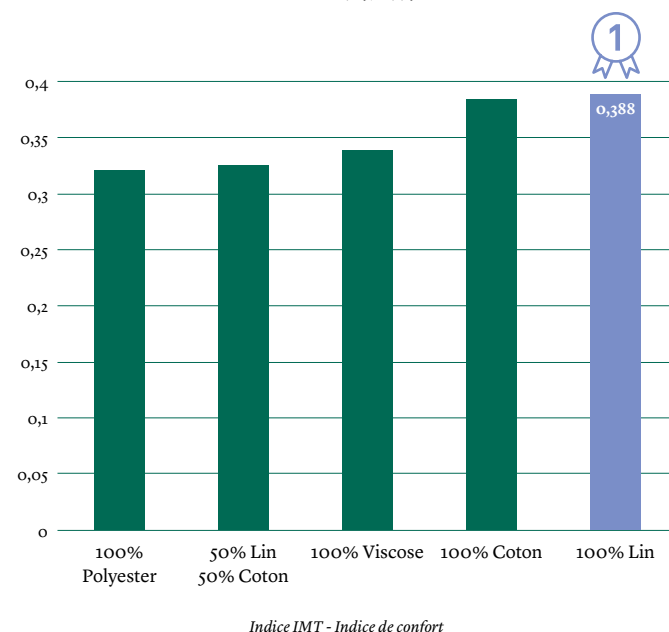


4. Indice de confort global : le Lin est le textile testé le plus confortable pour le sommeil.

L'Indice de confort global IMT représente le ratio entre l'isolation (RCT) et la respirabilité (RET), indiquant les étoffes qui sont les **plus confortables à porter**.

Cet indice attribue ensuite une valeur de confort individuelle et générale, soit le degré de confort d'un tissu dans des circonstances normales.

Dans le présent cas, **le 100% Lin arrive au premier rang**, ce qui ne surprend pas puisqu'il s'est classé premier en valeur RET et deuxième en valeur RCT. Autrement dit, que le tissu soit **utilisé pour des vêtements de nuit ou des draps de lit, le Lin sera avantageux et constituera généralement le meilleur choix**².



Conclusion

La qualité de sommeil optimale s'obtient lorsque la température atteint la neutralité thermique - c'est-à-dire la température et l'humidité à partir desquelles le corps n'a pas besoin de se réguler pour se maintenir à sa température normale -, lorsqu'il ne fait **ni trop chaud, ni trop froid, ni trop humide**.

Le Lin est donc un excellent allié pour un sommeil de qualité grâce à ses propriétés de thermorégulation, de gestion de l'humidité, et de ventilation.

« Les différentes études et essais démontrent sans conteste que les tissus 100% Lin permettent de réguler le rythme du sommeil, surtout dans des environnements plus chauds² ».

Un document élaboré par **Le Laboratoire CETELOR - Université de Lorraine et Cannel Vibert Clement**

L'influence du Lin sur le Sommeil - Revue littéraire et analyse disponible en Français et en Anglais : news.europeanflax.com/outils/

1. Zhang, N., Cao, B., Zhu, Y., 2019. Effects of pre-sleep thermal environment on human thermal state and sleep quality. Building and Environment 148, 600-608. 2. Cannelle Vibert Clement - CETELOR - 2022 - The impact of the properties of flax on sleep 3. Suzuki et al, 2008 - Effects of airflow on body temperature state and sleep stages in a warm and humid climate





POUR ENCORE PLUS DE PROXIMITÉ

Les supports numériques (messages, webinaires, visioconférences...) sont des outils efficaces pour recevoir l'information en temps réel, analyser, anticiper et agir.

**Pour vous accompagner, nous avons besoin de votre contact.
N'hésitez pas à nous transmettre votre adresse email à contact@agplin.fr**





**BONNE RÉCOLTE À TOUTES ET TOUS.
Votre prochain numéro en Novembre 2023.**

Pour vous accompagner, nous avons besoin de votre contact.
N'hésitez pas à nous transmettre votre adresse email à contact@agplin.fr

